

## CONSEIL COMMUNAL ORON

L'exécutif avoue son désarroi face à une petite bande de jeunes qui s'introduisent dans les bâtiments scolaires pour les saccager. Le législatif a approuvé la pose de vingt-trois caméras. Certains élus estiment que la répression prend le pas sur la prévention.



# Bâtiments scolaires sous surveillance

A la suite de déprédations à répétition, les bâtiments scolaires d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village seront équipés de vingt-trois caméras de vidéosurveillance. VJ

La répression face à la prévention. C'est un peu le match auquel on a assisté, lundi soir, au Conseil communal d'Oron. Au cœur des discussions, la pose de vingt-trois caméras de vidéosurveillance autour des infrastructures scolaires et sportives d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village (28 000 francs). A noter que le nombre de caméras a été évalué en collaboration avec la préposée à la protection des données.

En 2016, le Conseil communal s'était résolu, malgré des réticences, à faire un premier pas vers l'installation de la vidéosurveillance (29 oui, 16 non et 3 abstentions). En 2017, le sujet était revenu sur la table lorsque le préavis pour le câblage avait été soumis au vote (46 oui et 5 abstentions). Si la Municipalité d'Oron est revenue devant le législatif avec un nouveau préavis, c'est par «honnêteté intellectuelle», indique Danielle Richard-Martignier, municipale en charge de la police.

A l'origine du préavis, l'inquiétude de l'exécutif face aux nombreuses déprédations dont les bâtiments publics sont régulièrement victimes. Si, en 2017, la commune a déposé trente plaintes, l'an dernier il n'y en a eu que deux. Mais le début d'année connaît une recrudescence d'actes de vandalisme. «Nous ne sommes qu'en février et nous en avons déjà déposé cinq», commente Danielle Richard-Martignier.

La nouvelle aile du Collège d'Oron-la-Ville disposera de seize classes supplémentaires, d'ici 2021. DUCREST METZGER ARCHITECTES



## Actes de vandalisme à répétition

«Une bande de jeunes profite de la tenue de manifestations pour entrer dans les bâtiments et se laisse enfermer à l'intérieur pour créer des déprédations. Ensuite, ils ressortent», décrit Danielle

Richard-Martignier. Ils se sont notamment introduits dans la salle de gym en bloquant une porte dérobée avec un caillou. L'exécutif confie son désarroi. «On les connaît, la police aussi, mais on ne peut pas les attraper. Ils nous narguent», a déclaré Thierry-Vania Menétré, municipal en charge des bâtiments.

Responsable de la patinoire à Oron-la-Ville, Thierry Muser (UDC, PLR et indépendants de centre droit) a décrit à ses collègues du Conseil communal une «ambiance désagréable» depuis quelques jours. Il retrouve régulièrement des bouteilles cassées autour de l'installation sportive provisoire. Avec ces caméras, la Municipalité espère pouvoir collecter des preuves et «découvrir par où ils entrent».

Pour Monique Ryf (PS), le volet de la répression prend le pas sur celui de la

prévention. D'ailleurs, Florian Meyer (Grindor) a pris l'exemple d'Attalens qui a récemment choisi d'engager un éducateur de rue à 50% pour parler et écouter certains groupes de jeunes qui ont causé des problèmes au sein du village. Sa collègue Laurence Bellon a estimé que l'argent investi dans les caméras aurait pu l'être pour le salaire d'un éducateur.

## Une minorité de jeunes

«Je dirais que 98% de nos jeunes vont bien, estime Danielle Richard-Martignier. On parle de cas très difficiles qui nous posent problème et sur lesquels la prévention n'a aucun effet.» La Municipalité reçoit chaque fois les jeunes concernés et leurs parents s'ils sont mineurs. «Ce qui ressort, c'est qu'ils désirent un local sans adulte, pour pouvoir traîner», indique Thierry-Vania Menétré. L'exécutif a refusé d'entrer en ma-

## Un nouveau collège prévu en 2021

Le législatif a largement approuvé un crédit de 39 millions de francs pour la construction d'un nouveau site scolaire à Oron-la-Ville. Dans un premier temps, seize classes, plus une d'enseignement spécialisé, seront construites sur les 6246 m<sup>2</sup> de terrain, achetés en 2014. Un réfectoire, des terrains de jeu et une salle de gymnastique triple verront aussi le jour. Par la suite, d'ici à 2040, une extension de six classes, dont une d'enseignement spécialisé, sera possible. Construit en 1908 et agrandi en 1991 et 2001, le Collège d'Oron-la-Ville est devenu trop exigu. En effet, l'objectif est de répondre à l'augmentation démographique de la commune (800 élèves en 2030) et de se conformer aux lois sur l'enseignement obligatoire (LEO) et sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Ce projet entraînera la fermeture des classes dans les villages, hormis Palézieux-Village. A noter qu'un chauffage à bois (deux à trois semaines d'autonomie) et des panneaux photovoltaïques pour couvrir 20% des besoins sont intégrés au projet. Il est également prévu 800 000 francs pour la transformation du bâtiment de 1908. Calculé dans le préavis, le Conseil communal a suivi l'avis de la commission ad hoc en repoussant le vote sur les aménagements routiers, depuis la route de Moudon et les arrêts de bus. Le concept n'ayant pas été jugé «assez abouti». Malgré la crainte d'un chevauchement de calendrier entre les chantiers, les élus ont approuvé la réfection de la route de Lausanne et de Moudon (à Oron-la-Ville) pour 3,8 millions de francs. Le premier coup de pioche pour le collège est prévu en janvier 2020, pour une inauguration à la rentrée scolaire 2021. La commune attend encore la validation du Plan partiel d'affectation par le Conseil d'Etat. Finalement, en lien avec cet objet, le Conseil communal a accepté par 49 oui et 3 abstentions de relever le plafond d'endettement de 60 millions à 90 millions de francs. En effet, la Municipalité estime qu'elle doit dans les prochaines années réaliser plusieurs projets obligatoires comprenant le futur collège, la réfection des routes et du réseau d'eau pour un montant de 83 millions de francs. VJ

tière. Le préavis a finalement été approuvé par 36 oui, 10 non et 6 abstentions.

Présent lors de la séance, le directeur de l'établissement Jean-François Détraz estime que les discussions du Conseil communal reflètent l'opinion de la majorité des enseignants. Les caméras sont un «mal nécessaire» pour permettre d'identifier les auteurs et faire cesser ces actes. «Nous faisons face à une poignée de jeunes majeurs qui sont sortis de l'école et qui étaient en décrochage scolaire. Ils cherchent un sens à leur vie, des projets à réaliser.»

Il rappelle qu'une enquête interne a été conduite, il y a deux ans, sur la violence et les conflits dans le milieu scolaire, en sondant les degrés 6 à 11. Ce qui en ressort, c'est que l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux n'est pas plus ou moins agité que les autres écoles du canton. **Valentin Jordil**

## Du préfabriqué en attendant

Quatre classes primaires effectueront leur prochaine rentrée scolaire dans une structure provisoire. Imaginé, abandonné, puis à nouveau envisagé, le projet à l'arrière du site scolaire de Palézieux-Village verra bien le jour. En effet, le Conseil communal d'Oron a approuvé, lundi soir, par 51 oui et 1 abstention une enveloppe de 200 000 francs pour l'aménagement du pavillon scolaire et un crédit complémentaire de 50 000 francs pour sa location pour deux ans, jusqu'à la mise en service du futur collège à Oron-la-Ville (lire ci-dessus). Si le site de Palézieux-Village a été choisi, c'est que les transports scolaires y sont déjà organisés et qu'environ soixante appartements, accueillant notamment des familles, seront mis sur le marché d'ici l'été. Selon la commission financière, l'acquisition de la structure, sans le montage, aurait coûté 415 000 francs. Quelques places de stationnement et deux platanes sont amenés à disparaître. VJ

## THÉÂTRE CHÂTEL-ST-DENIS/ATTALENS

La troupe des Perd-Vers interprètent, cette année, la pièce *Un air de famille*, d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri. Ils démarrent leur saison, ce soir et demain à 20 h 30, à l'Univers@lle à Châtel-St-Denis. Dimanche, le spectacle débutera à 17 h 30.



L'année dernière, Les Perd-Vers avaient fait monter six comédiennes sur scène avec leur spectacle *Coiffure pour dames*. Cette année, ils respecteront la parité, avec trois hommes et trois femmes. AMÉDÉO ZANOTTA

Les relations familiales, illustrées par trois femmes et trois hommes se réunissant au café, tel est le décor de la pièce *Un air de famille*, que Les Perd-Vers d'Attalens ont choisi d'interpréter cette année. La saison 2019 de la troupe commence ce soir, à 20 h 30, à l'Univers@lle à Châtel-St-Denis. Demain, la représentation aura lieu à la même heure tandis que dimanche, elle débutera sous les coups de 17 h 30.

«Nous avons cherché une pièce qui correspondait au nombre de nos comédiens disponibles, indique

## Des histoires de famille au bistrot

Jean Fontannaz, caissier de la troupe depuis l'automne dernier. Ce texte occasionne des moments drôles, mais aussi d'autres tragiques ou encore tendres, au travers des conflits surgissant tous les vendredis soir au sein de cette famille.»

La saison des Perd-Vers se poursuivra ensuite à l'Auberge de l'Ange à Attalens, les 29, 30 et 31 mars

prochain. Une scène que les comédiens connaissent bien, étant donné qu'ils s'y retrouvent pour répéter. Ils sont néanmoins ravis de démarrer leur saison dans la salle du chef-lieu veveysan: «L'Univers@lle est magnifique, et elle dispose d'une bonne acoustique», déclare le retraité domicilié à Sâles.

## Légèreté et profondeur

La comédie correspond, selon lui, aux goûts du public des environs, qui «veut se détendre et penser à autre chose qu'aux soucis de la vie quotidienne». Mais ça ne l'empêche pas d'être garnie d'échanges plus profonds, qui «laissent apparaître la capacité de compréhension et d'adaptation des différents personnages, ainsi que leur susceptibilité.»

Jean Fontannaz tient enfin à souligner la chance dont dispose la troupe des Perd-Vers: celle de compter dans son équipe Guy Delafontaine, leur metteur en scène professionnel. «Il est avec nous depuis bientôt vingt ans et c'est un plaisir de travailler avec lui», indique le nouveau caissier.

**Christian Marmy**

A voir *Un air de famille* par Les Perd-Vers, ce soir et demain à 20 h 30 et dimanche à 17 h 30, à l'Univers@lle à Châtel-St-Denis. Les 29 et 30 mars à 20 h 30 et le 31 mars à 17 h 30, à l'Auberge de l'Ange à Attalens